

## ELECTIONS COMMUNALES

Commune de **LAROCLETTE**

# Procès-Verbal

### Séance du Bureau principal,

En conformité à la loi électorale

Le/La Président•e du Bureau principal,

Vu les articles 200, 201, 202, 206 et 207 de la loi électorale :

Vu les déclarations de candidatures présentées au président, le 8 avril 2026

pour les élections communales complémentaires du 07/06/2026 ;

Arrête ainsi qu'il suit la liste des candidat•e•s, à savoir:

Mme/M.

ADAMY Marco Mathias Jean, retraité, rue de Larochette 59, Ernzen, luxembourgeois

BETTENDORF David, électricien, rue de Larochette 71, Ernzen, luxembourgeois

BOSSUYT Stijn Michel, agent BEI, rue de Larochette 48, Ernzen, belge

DEISCHTER Philippe, fonctionnaire de l'état, 38, rue de Larochette, Ernzen, luxembourgeois

FEYERSTEIN Annette, employée du secteur financier e.r., chemin J.A. Zinnen 3, Larochette, luxembourgeoise

MINETTE Frank Félix Jean, ingénieur de recherche, rue Osterbour 40, Larochette, luxembourgeois

NICOLAY Romain Christian, jardinier, rue de Medernach 16, Larochette, luxembourgeois

---

Ordonne que la liste soit immédiatement affichée par l'administration communale en la forme du bulletin de vote dans la commune et que l'instruction annexée à la loi électorale soit reproduite sur cette affiche.

Ordonne l'impression du bulletin de vote sur papier électoral conformément à la liste des candidat•e•s ci-dessus

Fait en double à Larochette, le 8 avril 2026

La Secrétaire



Le Président

